

News Flash

News Service: 142/99

AI Index: AFR 57/26/99fch
23 Juillet 1999.

Togo : Amnesty International rejette catégoriquement les accusations de manipulation

Amnesty International rejette catégoriquement les allusions faites aujourd'hui par le président Chirac selon lesquelles le dernier rapport d'Amnesty International sur les violations des droits humains au Togo serait le résultat d'une soi-disant manipulation.

“Amnesty International est une organisation indépendante et apolitique dont la crédibilité est basée depuis près de 40 ans sur une recherche minutieusement effectuée et un mécanisme interne qui vérifie toute information avant publication”, a dit l'organisation des droits de l'Homme aujourd'hui.

Aujourd'hui, alors que l'on commémore le 7e anniversaire jour pour jour de l'exécution de sang froid à Lomé de Tavió Amorin, un membre connu de l'opposition et un défenseur des droits humains, le président français Jacques Chirac a dit que “ le dernier rapport d'Amnesty International était probablement le résultat d'une manipulation en ajoutant que “les conclusions d'Amnesty International n'étaient pas corroborées par des témoignages directs ou indirects.”

Contrairement à ces affirmations, des articles de journalistes indépendants ainsi que la Ligue béninoise des droits de l'homme ont rencontré des témoins qui ont confirmé l'existence de cadavres sur les plages du Togo et du Bénin.

“Qui est en train de manipuler qui? Il existe de nombreuses preuves d'exécutions extrajudiciaires, de “disparitions” et de cas de torture provenant de diverses sources, tout au long des dernières décennies. Au lieu de contribuer à mettre un terme à la culture d'impunité au Togo, le président français est en train de soutenir un régime qui n'a jamais traduit en justice les responsables de violations de droits humains”, précise Amnesty International.

Cependant, Amnesty International salue aujourd'hui l'annonce faite cette semaine par un des avocats du gouvernement togolais selon laquelle les autorités de Lomé acceptaient l'établissement d'une commission d'enquête internationale sur les violations des droits humains au Togo. L'organisation des droits humains souhaiterait qu'une telle commission soit établie sous les auspices des Nations Unies afin que toute la lumière soit faite.

Amnesty International souligne que plusieurs critères doivent être respectés dans la constitution de cette commission afin qu'elle ne serve pas à blanchir le gouvernement togolais. Ces critères sont les suivants:

la commission doit être indépendante, impartiale et compétente;

la commission doit être en mesure d'enquêter le temps qu'elle estime nécessaire;

la commission doit pouvoir se déplacer librement au Togo et dans les pays voisins, y compris dans les zones où Amnesty International a signalé des cas de violations graves des droits humains;

la commission doit pouvoir interroger tous les témoins qu'elle estime nécessaire sans que ceux-ci soient soumis à une pression des autorités togolaises;

les témoins doivent pouvoir être interrogés par la commission sans avoir peur de représailles, d'intimidation ou de harcèlement de la part des autorités togolaises;

la commission doit enquêter sur toutes les violations des droits humains commises au Togo dans les dernières décennies, y compris les exécutions extrajudiciaires, les cas de mauvais traitements et de torture, de "disparitions" et de conditions de détention;

- les résultats de cette commission d'enquête doivent être rendus publics.

"C'est à l'unique condition que tous ces critères seront remplis que la communauté internationale et les organisations de droits humains pourront alors accorder de la crédibilité aux résultats de cette commission", Amnesty International a dit aujourd'hui.

ENDS.../

Pour plus d'informations ou pour une demande d'interview, merci d'appeler le service de presse d'Amnesty International à Londres: 44.171.413.55.66 ou 44.7887 690 792